



Questions / Réponses
2023-6

Histologie : qu'est-ce qu'une assise ?

Question

*Dans votre fiche sur les tissus des angiospermes (ressources / histologie), vous évoquez le mot « assise ». Pouvez-vous m'en préciser le sens exact ?
Merci.*

Réponse

Mettons de côté les définitions du droit pénal, de la science historique, du langage des maçons... et tenons-nous en à celle des histologistes, même si certaines convergences peuvent être (parfois) établies...

Une assise est une couche continue et unistratifiée de cellules. Ce terme n'a donc de sens que chez des organismes pluricellulaires.

Une assise est dite *génératrice* lorsqu'elle engendre sur l'une de ses faces de nouvelles cellules. Une telle couche génératrice de nouvelles cellules, donc de tissu(s), ne constitue pas un tissu à proprement parler (ses cellules ne sont pas différenciées). Exemples du **cambium** ou assise libéro-ligneuse (produisant xylème et phloème II), du **phellogène** ou assise subéro-phellodermique (produisant liège et phelloderme)... ou encore de la **couche germinative** située à la base de l'épiderme de mammifère, couche génératrice de kératinocytes, D'autres assises sont de réels tissus. Par exemple, chez une angiosperme : l'**assise pilifère**, l'**épiderme**, l'**endoderme** !